

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal,

Registre 1^{er}

N° 202.

SIGNALEMENT.

Le 1^{er} Damon Jean
Baulanger
natif d'Anglard de Salers
demeurant à Anglard de Salers
allant à Madrid
âgé de 21 ans, taille d'un mètre
70 centimètres

cheveux Blonds front Raide

sourcils Blonds yeux Bruns

nez moyen bouche moyenne

barbe naissante menton Raide

visage plein teint Coloré

SIGNES PARTICULIERS.

3

PIÈCES DEPOSÉES :

La demande

FAIT à Aurillac, le 15^{ème} 1850

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

inefait

[Large decorative signature on the right margin]



Commune d'Anglard,
Canton de Jalen,
arrondissement de Moulins,
Département du Cantal.

Signature de

Jean Samon
âgé de 21 ans et au dit lieu
le 24.9.1887.



Cheveux blancs,
yeux bleus,
front rond, nez rond,
nez moyen, bouche moyenne,
barbe rousse, menton rond,
visage plein teint coloré.

Pour maire de la commune
d'Anglard, de la commune de et
mœurs du présent nom, et le
conjointement de Jean Samon et
Françoise Freyfiguer leurs et leurs
enfants et leurs dit fils.

Il a également le n° 150 qui a
obtenu au tirage des cantons de
Jalen, hors du canton de Jalen.

Entendons que le passe-partout qui
sera ainsi en fait au dit lieu.

En Moulins le 10.8.1887
Le Maire.

Salsac



Monsieur,

Monsieur le Préfet du Cantal.

Monsieur le Préfet.

Jean Samon, fils de Jean et de
Françoise Freyfiguer, domiciliés au village
du cher, Commune d'Anglard, de Jalen, Cantal.

à l'honneur de vous exposer qu'il désire
aller exercer la profession de Boulanger
dans le royaume d'Espagne afin de pourvoir
par cette industrie, des moyens de subsistance.

à cet effet il vous supplie
Monsieur le Préfet, de l'autoriser à recevoir
un passe-partout pour se rendre en Espagne,
royaume d'Espagne, et vous faire justice.
Respectueusement fait signer.

En pour la signature de la signature
de M. Salsac, mais de la Commune
d'Anglard.

Moulins, le 11 octobre 1887.

Le Sous-Préfet

Moulins